

requête ne paraît pas avoir été impressionnant. Le gouvernement y est resté étranger. Quant à lui, Laurent est tenté d'en rire, d'après une lettre envoyée à son frère Joseph, le 17 février 1847. Cependant le même jour il communique ses impressions à Ferrieri et lui demande de prévenir immédiatement le Saint-Père pour empêcher que les allégations contenues dans la requête ne trouvent crédit dans les milieux romains. « Il serait vraiment incroyable que ces gens puissent nourrir l'espoir de réussir dans de pareilles démarches si l'on ne savait combien ils comptent sur leurs petits moyens, l'astuce et le mensonge. C'est pour prémunir le Saint-Père même contre une première surprise que je crois bon qu'il fût averti à temps. »¹⁾ Cette recommandation indique assez que Laurent est plus inquiet qu'il ne veut paraître.

La lettre à Ferrieri rappelle un autre fait à charge de J. F. Boch qui remonte au printemps de 1845. Le mandement publié par Laurent cette année-là à l'occasion de la prochaine ouverture du grand séminaire et lu du haut de la chaire dans toutes les églises du vicariat avait jeté l'émoi dans l'âme des gallicans. « On y a vu avec effroi l'apologie des jésuites et le principe posé par le vicaire apostolique qu'à l'Eglise seule appartient le droit d'élever et d'instruire la jeunesse... », écrit Blochausen, le 28 mars.²⁾ Parmi les plus indignés se trouve le propriétaire de la faïencerie de Septfontaines. Boch qui avait un penchant audacieux à s'occuper des choses d'Eglise, qui avait d'ailleurs largement soutenu le culte de ses deniers, est profondément choqué des idées exprimées dans le mandement et se résout à lancer un avertissement. Il fait publier et diffuser à ses frais l'écrit du vicaire pour mieux faire connaître ce que ces propositions ont de condamnable.³⁾ « Je vais dénoncer, écrit-il au roi, cette publication comme une insulte à Votre Majesté, à notre pays et à la civilisation. » Il déplore d'avoir à défendre, à son âge, une cause digne de retenir l'attention des jeunes, mais « ma loquacité jointe à la vivacité de mes paroles prouveront à Votre Majesté que le cœur d'un jeune homme se trouve à l'étroit dans la poitrine d'un vieillard ». Boch utilise toutes les ressources de son style prudhommesque pour convaincre le roi de l'excellence de ses intentions et de la valeur des oeuvres qu'il a réalisées. Il étale les distinctions dont il est comblé ; il possède l'ordre de l'aigle rouge de Prusse, de 3^e classe « avec le noeud » ; le roi de Prusse l'a décoré du titre de conseiller de commerce ; le roi grand-duc lui-même l'a un jour invité à sa table. Il a une fortune considérable, mais « l'homme ne vaut pas ce qu'il a mais ce qu'il pense » ; il a bâti deux églises qui lui ont coûté 50.000 francs ; il a toujours compté des prêtres parmi ses amis ; il n'a lu « ni Voltaire ni même Eugène Sue », depuis cinquante ans il va tous les dimanches à la messe,

¹⁾ Lettre citée du 17 février 1847.

²⁾ Blochausen au roi. AGL. Chanc. N° 65.

³⁾ Le factum fut tiré à 3000 exemplaires, chez Lamort, et vendu 10 centimes la pièce.